



# RESPONSABLE DES SERVICES PÉRISCOLAIRES



Recrutement par voie contractuelle (H/F) dans le cadre d'un remplacement congé maternité.

Catégorie B, cadre d'emplois des rédacteurs, animateurs

Poste à temps complet, temps de travail annualisé (10h par jour les lundis, mardis, jeudis et vendredis pendant les périodes scolaires, 2 jours travaillés à chaque période de vacances scolaires)

Poste à pourvoir au 10 janvier 2022

## MISSIONS :

Placé/e sous l'autorité de la direction générale, vous pilotez sur le plan administratif, organisationnel et humain les services d'animation périscolaire (ALSH et activités pause méridienne), de restauration collective et d'entretien du groupe scolaire (15 agents).

Vous êtes le directeur(trice) de l'ALSH périscolaire. Vous êtes le garant des projets pédagogique et éducatif, de la sécurité physique et morale des enfants. Vous organisez, participez et évaluez les activités en lien avec le projet pédagogique et le PEDT.

Vous managez et coordonnez les équipes d'ATSEM, d'animateurs, d'agents de restauration et d'agents d'entretien : conduire et animer les réunions hebdomadaires, favoriser la cohésion et le travail en équipe, gérer les ressources humaines (absence, remplacement, plannings...), assurer le lien avec les directions d'écoles et les enseignants.

Vous êtes régisseur titulaire de la régie périscolaire et assurez la gestion administrative et budgétaire (utilisation du logiciel Noethys) : collecter et générer la facturation, assurer les encaissements, gérer les relances et les impayés.

Vous êtes l'interlocuteur privilégié de la DDCS et de la CAF. Vous assurez la saisie et le suivi des effectifs périscolaires et faites les déclarations auprès de la CAF.

Vous gérez le suivi des inscriptions aux services périscolaires, éditez les documents relatifs au fonctionnement du service (ALSH, restaurant scolaire), recensez les besoins en matériel et assurez les commandes.

Vous assurez la communication avec/entre les acteurs internes et externes : les familles, les agents municipaux intervenant sur le groupe scolaire, les agents des services techniques et les interlocuteurs rattachés à l'Education Nationale (directeurs d'école, enseignants,...).

## DESCRIPTION DU CANDIDAT :

De formation supérieure (bac + 2 minimum), vous disposez d'un diplôme vous permettant d'assurer la direction d'un ACM de + de 80 mineurs (condition obligatoire à la candidature).

Vous disposez d'une expérience réussie d'encadrement.

Vous connaissez les dispositifs des politiques éducatives et des partenaires institutionnels, ainsi que l'environnement de la Fonction Publique Territoriale.

Vous maîtrisez les techniques d'animation et connaissez parfaitement les besoins des enfants en fonction de leur âge.

Vous êtes rigoureux, avez des qualités rédactionnelles et maîtrisez parfaitement l'outil informatique.

Vous êtes autonome et savez rendre compte à votre hiérarchie.

Soucieux de la qualité du service public, vous avez à cœur d'offrir aux usagers des services réactifs et d'assurer aux agents des conditions de travail épanouissantes.

Dossier de candidature (lettre de motivation, CV, diplôme permettant d'exercer les fonctions de direction d'ACM de + de 80 mineurs) à adresser avant le 31 octobre 2021 à :  
Monsieur le Maire de Veyre-Monton, 26 rue du Cheix, 63 960 VEYRE MONTON  
Par courriel à : [dgs@mairie-veyremonton.com](mailto:dgs@mairie-veyremonton.com)